



**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est déroulée
le mercredi 23 novembre 2022 à 19 h 30 au stand**

Membres du Conseil d'Administration élus : *

Présents : Madame DAMANGE Monique*, Messieurs CHEVRIER Lionel*, Henri PORTEBOEUF*,
TOLLET Didier*, Mathias SERVANT*, Franck POTTIER*, Jean-François MAGI*, Jean-
Christophe BILHOU, Guillaume DAUDIBON*, Daniel LECHAT

Excusés : Messieurs Jean-Louis BOURGUINOT, Daniel DAVOUST*

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du dernier compte rendu CA du 29 août 2022.
- 2 - Nombre d'adhérents à ce jour.
- 3 - difficultés sur les permanences.
- 4 - Présentation des documents comptable pour A.G 2021-2022.
- 5 - Tarifs 2023-2024.
- 6 - Tarifs dédommagement 2022-2023.
- 7 - Prévisionnel 2022-2023.
- 8 - Achat carabine d'occasion.
- 9 - Compte rendu A.G ligue du 12 novembre 2022.
- 10 - Concours S.T.M 2022/2023.
- 11 - Questions diverses.

Ouverture de la séance par le président à 19h 45 qui remercie les présents.

1 - Approbation du dernier compte rendu CA du 29 août 2022

Le président le présente à l'écran. Adopté à l'unanimité

2 - Nombre d'adhérents à ce jour

123 tireurs licenciés effectifs dont 42 nouvelles licences - 11 tireurs ont réactivé leur licence.

4 tireurs 2^{ème} club. Le président n'accepte plus de nouveaux tireurs 2^{ème} club.

18 femmes - 105 hommes

2 benjamines, 2 benjamins

2 cadettes, 4 minimes

Dames 1 : 6

Dames 2 : 5

3 - Difficultés sur les permanences

Manque de permanencier le jeudi

SOCIETE DE TIR DU MANS
Agréée Jeunesse et Sports
N°800/40/84/33
Stand : 103, rue de la Foucaudière
72100 LE MANS



2 permanenciers se présentent (2 nouveaux tireurs 1^{ère} année). Ils seront mis en binôme pour les former. Les volontaires : Willy LEGAY, Adrien MINOT
Stage CAC (certificat de compétence à accueillir et conseiller).

4 - Présentation des documents comptable pour A.G 2021-2022

Date de l'A.G. le vendredi 16 décembre à 20 h.

5 - Tarifs 2023-2024

Augmentation licence : poussin, benjamin, minime, cadet et juniors 2 €
Seniors 4 €, licencié Sarthe 45 € comme tous les clubs de la Sarthe.

- Cotisation club : augmentation de 2 € soit 98 €
- Droit d'entrée : 20 €

Suppression licenciés extérieur jeunes et licenciés Beaumont jeunes.

Réduction de 10 € sur la cotisation club à partir de la 2^{ème} licence.

Un quota de 8 tireurs extérieurs maximum sera mis en place.

Le président propose que les tireurs extérieurs aient accès au 10m sans restriction et au 25m s'il y a des places disponibles

Suppression des locations de pantalon et vestes de tir – 10 voix pour – 1 contre

6 - Tarifs dédommagement 2022-2023

Le président fait part des propositions des modifications souhaitées :

- Suppression des dédommagements des arbitres.
- Les repas passent de 14 à 15 €
- Frais kilométriques 0,20 € passés à 0,40 €
- CF des clubs : 0, 40 en covoiturage
- Remboursement uniquement sur présentation de justificatifs

Tarifs : voir feuille jointe

7 - Prévisionnel 2022-2023

Présentation à l'écran et commentaires par le président.

Validation du prévisionnel 2023 dépenses et recettes 53 963,97 €

8 - Achat carabine d'occasion

Marie-Aline MAZAURIC ayant des problèmes de vue, ne peut plus tirer. Elle propose au club de racheter sa carabine Fein 500 ambidextre. Le président propose 800 € (704 € achat de la carabine et 96 € remboursement cotisation club)

Achat d'armes : 4 carabines Fein 500 ambidextres
 1 pistolet Steyr LP 50 à 5 coups droitier, crosse M

SOCIETE DE TIR DU MANS
Agréée Jeunesse et Sports
N°800/40/84/33
Stand : 103, rue de la Foucaudière
72100 LE MANS



Prévisionnel : immobilisation 8 400 €

9 - Compte rendu A.G ligue du 12 novembre 2022

Achat prévu pour 80 000 € de ciblerie électronique pour le 25m

Concernant le stand régional entre Angers et Nantes 10 et 25m étude toujours en cours

Les compétiteurs qui ont fini sur le podium aux championnats de France ont reçu un bon d'achat de 50 € chez Décathlon 2 pour le club du Mans

10 - Concours S.T.M 2022/2023

Les 14 et 15 janvier 2023. Disciplines 10m et 25m. Besoin de 6 ou 7 bénévoles.

11 - Questions diverses

Travaux de la ville du Mans :

- *Remplacement de la fosse septique (visite des services VM ce jour)*
- *Stand 10 m : ventilation par VMC*
- *Stand 25 m : vu la somme de travaux estimatif de 250 000 € pour une ventilation une étude est en cours pour la construction d'un stand neuf 25/50 m*

Changement des luminaires dans l'armurerie

Travaux à effectuer par le club : 1 samedi matin par mois à partir du samedi 7 janvier 2023

- Peinture de la partie centrale du pas de tir,
- Réaménagement de l'armurerie,
- Reste à nettoyer les caniveaux,
- Bâtiment en face à ranger et nettoyer,
- Tableau d'honneur à mettre à jour et à reposer,
- Vitrine des accessoires pour la vente à créer et remettre en place,
- Lionel et Didier TOLLET vont finir d'aménager la cuisine.
- Didier informe que la fibre devrait être installée le 1^{er} décembre.

Plus aucune question n'étant posée, le président lève la séance à 21h 45.

Le Président,

La secrétaire,

L. CHEVRIER

M. DAMANGE